

N° 10 – MAI/JUIN 2002

BULLETIN MUNICIPAL

LE MOT DU MAIRE

Le 13 mai dernier, le conseil municipal au complet m'a fait l'honneur de me nommer maire de Boutigny-Prouais. En quelques grandes lignes, exemples à l'appui, permettez-moi de vous décrire les raisons qui m'ont poussée à m'engager dans cette nouvelle aventure, forte du soutien participatif de l'équipe qui m'entoure :

- Préserver notre cadre de vie et notre environnement au quotidien (éclairage public là où il fait défaut, traversées de rues à réaliser pour l'écoulement des eaux pluviales, entretien de notre territoire en poursuivant la mécanisation des employés communaux, étude du schéma directeur d'assainissement qui doit débuter en 2003...)
- Affirmer notre volonté d'assurer l'avenir de nos enfants (équipement de la salle informatique à Prouais, projet de restaurant scolaire à Boutigny...)
- Poursuivre la mise en place et l'utilisation des moyens d'information et de communication modernes
- Continuer à « Bien vivre dans notre village » (contrôle du rythme des constructions nouvelles, coordination des solidarités avec les aides à la vie quotidienne et la recherche du bénévolat, soutien de la vie associative et notamment des activités périscolaires, mise en valeur de notre patrimoine communal avec, entre autres projets, l'étude de l'aménagement de la grange de Prouais...)
- Tenir notre place dans la Communauté de Communes du Pays Houdanais

Je m'engage à être à vos côtés et à votre écoute, avec un but essentiel, la satisfaction et le bien-être de tous les habitants de notre commune, dans le respect d'une fiscalité acceptable par tous.

Mireille Eloy

INFOS COMMUNE

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945 BOUTIGNY



« SOUVENIR ... le combat au service de la liberté et de la paix » Le 57ème anniversaire de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie a été célébré à Boutigny au cours de la traditionnelle cérémonie du 8 mai, avec lecture des messages officiels et dépôt de gerbe au monument aux morts.

A cette occasion, après avoir retracé leurs carrières, Mireille Eloy, maire par intérim, a remis les diplômes d'honneur du travail aux habitants de Boutigny:

- Mme Marie-Ange Tixador, pour 35 ans de service dans la branche assurance du Groupe Malakoff à Saint-Quentin-en-Yvelines.
- Mme Odile Talazac, pour 30 ans de service chez Organic à Paris.

C'est un vin d'honneur, servi dans la salle du conseil de la mairie, qui a clôturé cette manifestation.

Mireille Eloy, maire de Boutigny-Prouais

PROUAIS

C'est à l'occasion de la cérémonie du souvenir, dans la cour de la mairie de Prouais et sous un rayon de soleil, que j'ai pu remettre leurs diplômes d'honneur du travail à quatre de nos concitoyens, demeurant à Prouais:

- Fabienne Martin, pour 35 ans de service à la CPAM de Paris en tant qu'agent de maîtrise en ressources humaines.
- Christian Hens, pour 35 ans de service chez Peugeot, à Poissy, en tant que formateur, à qui je souhaite une bonne retraite, car elle est toute proche.
- Gérard Lecouturier, pour 30 ans de service dans une étude parisienne, en tant que clerc de notaire.
- Roland Veillerobe, pour 30 ans de service chez DLE, à Mantes, en tant que mécanicien.



Daniel Brunet, 1er adjoint, maire-délégué de Prouais

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil du 13 mai 2002,

- a accueilli officiellement en son sein Anne Demerlé, 19e conseiller élu le 5 mai à la majorité absolue.
- a élu le maire et les cinq adjoints (nombre maintenu à l'unanimité) :

Maire de Boutigny-Prouais : Mireille Eloy par 18 voix (1 blanc).

Premier adjoint : Daniel Brunet par 17 voix (2 blancs).

Troisième adjoint : Marc Ballesteros par 17 voix (2 blancs).

Deuxième adjoint : Sylvie Benguigui par 17 voix (2 blancs).

Quatrième adjoint : Stéphane Méjanès par 16 voix (3 blancs).

Cinquième adjoint : Fabrice Geffroy par 10 voix contre 6 à Claude Serreau (3 blancs).

Daniel Brunet conserve de fait sa fonction de maire-délégué de la commune associée de Prouais.

Le nombre maximum d'adjoints ne doit pas excéder 30% de l'effectif total du conseil municipal arrondi à l'entier inférieur.

Le conseil du 22 mai 2002,

- a désigné les membres des commissions communales

R : Responsable de la commission C : Co-responsable T : Titulaire S : Suppléant Les commissions	M. ELOY	D. BRUNET	S. BENGUIGUI	M BALLESTEROS	S. MEJANES	F. GEFFROY	JM. BARRIE	M DELATTRE	A. DEMERLE	R. HEYER	P. GAPILLOU	D. GUINAND	J. JOYEUX	C. LE ROUX	D. MEIH	I. PETIT	M. PETIT	C. SERREAU	R. VEILLEROBE
Finances	O	R									2 10								
Travaux commune	C					R													
Restaurant scolaire de Boutigny			R						C		1 9								
Marchés	R	T	T	T		10 N			S	3 3		S	S				20	10 S	
V.R.D. Assainissement		R		C															
Urbanisme				R	Ű.						1			6			3	C	
Scolaire			6 0		C					R					6 0				/ J
Information et communication					R													С	
Sociale, culturelle et associative		a 7	R							2 3	9 IS		e G	C			00 00		
Cadre de vie					C													R	
Cimetières				C									R						
Impôts	R																	la s	ĵ

Les membres extérieurs aux commissions sont :

TRAVAUX COMMUNE: Membres extérieurs: B.Bénit, J-J.Daudigny, D.Depuydt, M.Egasse, G.Jolivet, L.Joyeux, J-P.Lelaidier, P.Letellier, J-P.Quatreboeufs, E.Savary, G.Thierree.

V.R.D. ASSAINISSEMENT: Membres extérieurs: M.Egasse, C.Joyeux, R.Meih.

URBANISME : Membres extérieurs : J-F.Allorge, Bernard Bénit, G.Daudigny, D.Depuydt, P.Gastineau, E.Heulin, A.Le Roux, B.Mailler, R.Meih, C.Pierru, J-P.Quatreboeufs.

SCOLAIRE : Membres extérieurs : D.Babonneau, P.Forgeau, G.Gainon, C.Mendes, M.Morant, A.Piette, C.Quatreboeufs, Elisabeth Selman.

INFORMATION ET COMMUNICATION : Membres extérieurs : B.Bénit, R.Bordas, G.Gainon, J-C.Labay.

SOCIALE, CULTURELLE ET ASSOCIATIVE : Membres extérieurs : J-F.Allorge, S.Barbot, B.Bénit, G.Gainon, J-C.Labay, L.Leroy, B.Mailler, C.Pierru, A.Verstrynge.

CADRE DE VIE: Membres extérieurs: C.Barbot, B.Bénit, E.Pineau, J-P.Lelaidier, E.Selman.

CIMETIÈRES: Membres extérieurs: J-J.Geffroy, J-P.Lelaidier.

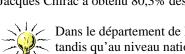
- Le conseil municipal a souhaité désigner un co-responsable pour chaque commission, choisi parmi les adjoints, afin que chacune bénéficie d'un porte-parole lors des conseils d'adjoints hebdomadaires.
- Les personnes intéressées par l'une ou l'autre des commissions municipales peuvent encore se faire connaître à la mairie. Les commissions qui mériteraient aujourd'hui de s'étoffer sont essentiellement la commission V.R.D. Assainissement, qui souhaiterait travailler en collaboration avec au moins un habitant de chaque hameau, et la commission des cimetières, qui apprécierait notamment de pouvoir s'appuyer pour ses recherches sur la mémoire des anciens de la commune.
- Rappel : le maire est membre de droit de toutes les commissions et le maire-délégué est systématiquement invité à participer aux réunions de toutes les commissions.
- Par ailleurs, La commission de révision des listes électorales sera constituée ultérieurement, sur instructions de la préfecture.

RAPPEL DES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION MUNICIPALE COMPLÉMENTAIRE

A Boutigny, sur 729 inscrits, on a enregistré 497 votes (soit une abstention d'environ 32%) dont 413 exprimés : Anne Demerlé, seule candidate déclarée, a obtenu 331 voix, 26 « non-candidats » se partageant le reste des suffrages.

RAPPEL DES RÉSULTATS DU 2º TOUR DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

A Boutigny-Prouais, sur 1070 inscrits, on a enregistré 921 votes (soit une abstention de 13,9%) dont 889 exprimés : Jacques Chirac a obtenu 80,3% des suffrages, Jean-Marie Le Pen 19,7%.



Dans le département de l'Eure-et-Loir, la proportion a été de 79,3% contre 20,7% (19,3% d'abstention), tandis qu'au niveau national, elle était de 82,21% contre 17,79% (20,29% d'abstention).

CULTE

La Paroisse Saint-Pierre de Boutigny signale que, le dimanche 9 juin, à 11h à Faverolles, sera célébrée la messe de Profession de Foi pour les enfants de Boutigny et de Prouais.

Pour tous renseignements concernant le culte, s'adresser à : Père Hugues Mathieu (02 37 51 42 22) ou Geneviève (02 37 65 12 43).

GAZ

Les deux premières réunions de chantier ont eu lieu les jeudis 16 et 30 mai en début d'après-midi. Le programme (voir n° 9 d'Entre Nous) est confirmé, le retard pris au démarrage ayant été rattrapé. Partis du poste de gaz situé sur la route de la Musse à Prouais, les travaux ont remonté le chemin de terre vers la rue de la Mésangerie, qui sera suivie sur toute sa longueur avant bifurcation à droite dans la rue de la Volaille.





Les personnes qui souhaitent être raccordées doivent répondre rapidement aux appels de Gaz de France sans attendre la fin des travaux.

URBANISME

La commission municipale encourage les personnes concernées à prendre contact avec les élus, qui se tiennent à leur disposition pour les guider dans le montage de leur dossier. Cela peut éviter les avis défavorables et les allers-retours.

HORAIRES DES TONTES

Avec les beaux jours revient le doux gazouillis des tondeuses et autres « outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore » (arrêté préfectoral n°4845 du 15 décembre



Jours ouvrables : 8h30-12h et 14h-19h30

Samedis : 9h-12h et 15h-19h Dimanche et jours fériés : 10h-12h

FEU DE JARDIN

Rappel: Les feux sont interdits pendant la période du 15 février au 30 avril et du 1er juin au 15 octobre.



VIE SCOLAIRE

- KANGOUROU DES MATHÉMATIQUES 2002

L'école tient à féliciter particulièrement Maxime Pichard, élève de CM2, pour ses excellents résultats à ce jeu-concours européen. Il se classe en 1^{ère} position sur le département, 2^e au niveau académique (sur 693 participants) et 78^e au niveau national (sur 24 998). Des récompenses ont été distribuées à tous les élèves. Les parents désirant connaître les résultats de leurs enfants peuvent les consulter sur le 3615 KANG, code école : 028Z0328.

- KERMESSE

Venez nombreux nous rejoindre le samedi 22 juin à 10h à l'école de Prouais pour le spectacle donné par les plus grands puis à 14h à l'école de Boutigny pour celui des plus jeunes, suivi de nombreux jeux animés par les parents d'élèves. Un tirage de tombola clôturera la kermesse vers 18h.

VIE SCOLAIRE

- REMISE DE PRIX

Sur une suggestion de l'équipe enseignante, la municipalité a accepté avec grand plaisir d'offrir un petit cadeau utile aux élèves de CM2 de la classe de Mme Martin, en récompense de leurs efforts, et pour marquer leur passage en 6e. Il s'agit d'un dictionnaire de langue qui leur sera certainement précieux au moment où ils s'apprêtent à quitter l'école primaire communale pour entrer au collège. Vingt-deux enfants ont choisi un dictionnaire Français-Anglais et deux un dictionnaire Français-Allemand. Ces prix leur seront remis à l'occasion du spectacle de fin d'année, le samedi 22 juin dans la matinée, à Prouais. Tous nos voeux de bonheur et de réussite les accompagnent dans cette nouvelle et belle aventure.

Le conseil municipal

- RENTRÉE DES CLASSES

Elle aura lieu le mardi 27 août 2002 à 8h50 à Boutigny et 9h05 à Prouais.

Bonnes vacances à tous.

L'équipe enseignante

- JOURNÉE PORTES OUVERTES

Le samedi 4 mai, entre 9h et 18h, les habitants de la commune, parents ou non, ont été accueillis dans l'enceinte du nouveau groupe scolaire de Prouais par les élus, mais aussi par quelques personnes de bonne volonté. Les visites guidées ont parfois été assurées par les enfants eux-mêmes, fiers de faire découvrir leur nouvelle école. La fonctionnalité des locaux, la majesté du préau cathédrale, l'originalité des coloris et la chaleur du restaurant scolaire ont été particulièrement appréciés, confirmant la réussite du projet.

- CIVISME

Le conseil municipal lance un appel auprès des parents qui viennent chercher leur(s) enfant(s) à la sortie des classes de Prouais : pour ne pas entraver le bon déroulement du transport scolaire, le bon sens commande de ne pas stationner, même quelques instants, devant l'entrée du passage vers la grange, ni à aucun endroit qui pourrait empêcher le car communal de manoeuvrer dans de bonnes conditions. Merci de respecter scrupuleusement cette consigne.

INFOS PAYS HOUDANAIS

TRANSPORT

L'association S.P.I.T. assure un transport adapté appelé « Ptitbus » destiné aux personnes à mobilité réduite et aux personnes âgées.

Cette action récompensée par le Prix départemental 2001 de l'initiative en économie sociale de la fondation du Crédit Coopératif, est soutenue financièrement par le Département des Yvelines, le Ministère du Travail (D.D.T.E.) et par le Conseil Régional d'Île de France.

A la demande de la Communauté de Communes du Pays Houdanais (CCPH) et fort de son expérience sur le Mantois, la S.P.I.T. souhaite étendre son service sur la région de Houdan afin de proposer un transport adapté aux besoins.

Les personnes intéressées peuvent retirer un questionnaire à la mairie de Boutigny-Prouais.



Exemple de question :



Si vous étiez intéressés par un minibus qui viendrait vous prendre à votre domicile pour vos sorties personnelles, ce serait pour vous rendre chez votre commerçant, chez le médecin, à vos loisirs, chez le coiffeur ou chez vos proches ?

AIDE À LA CRÉATION

La CCPH a adhéré à la plate-forme d'initiative locale (PFIL) du Mantois / Nord Ouest Yvelines. Sous forme associative, une PFIL est une structure qui rassemble des collectivités publiques, entreprises, organismes financiers, opérateurs en développement économique et personnes qualifiées, pour accorder des prêts d'honneur à des porteurs de projets et créateurs d'entreprises, sans garantie, ni caution et sans intérêt, d'un montant moyen de 8000 €

Pour tous renseignements, adressez-vous à :

Nathalie Delapie – CEEM – Immeuble LA CAMY – Rue des Pierrettes

78200 MAGNANVILLE

Tél: 01 34 77 66 99 – Fax: 01 34 77 62 30 e-mail: ndelabie.ceem@wanadoo.fr

LED'A

La soirée spectacle organisée par l'association LED'A, le 24 mai dernier, a réuni près d'une centaine de personnes dans notre commune de Boutigny-Prouais. Le spectacle donné par les enfants « Le procès de Monsieur Carnaval », a séduit toute l'assistance et il se termina, comme prévu, par le bûcher de Monsieur Carnaval, sous le regard vigilant des pompiers de la commune.

Nous profitons de ces quelques lignes pour féliciter les parents qui ont participé à l'élaboration des pâtisseries et des salades qui ont accompagné le repas du soir, du délicieux punch qui fut offert à l'apéritif, et encore bravo à notre « DJ » Sébastien JOULAIN qui anima la soirée jusqu'au petit matin.

Lorsqu'autant de bonnes conditions sont réunies et que celles-ci profitent d'abord aux enfants, Les Enfants D'Abord ne peuvent qu'espérer qu'une telle expérience se renouvelle plus souvent.

Michel MORANT, président

COMITÉ DES FÊTES DE PROUAIS

En dépit d'un temps peu clément et d'une période de pont exceptionnelle, la traditionnelle Foire à tout organisée le jeudi de l'ascension (9 mai 2002) par le Comité des fêtes de Prouais a connu un joli succès, notamment dans l'après-midi lorsque la température est remontée. Pour la première fois, l'entrée était gratuite, ce qui a fait le bonheur des curieux et de la trentaine d'exposants venus s'installer dans la cour de la nouvelle école, tandis que les enfants s'en donnaient à coeur joie sur les manèges de la fête foraine.

COMITÉ DES FÊTES DE BOUTIGNY

Pour information, le comité des fêtes tient à votre disposition, en location, un certain nombre d'équipements dont vous trouverez le détail dans le tiré-à-part joint à ce numéro d'Entre Nous.

Lors de l'assemblée générale du 11 mai, il a été procédé à l'élection du bureau :

Présidente: Lydie GREFFIER Vice-Président: Laurent JOYEUX Secrétaire: Danièle RENAUDIN Trésorière: Jocelyne LIBBERECHT

Trésorière adjointe : Nathalie LIBBERECHT

Par ailleurs, le comité des fêtes organise, le 14 juillet 2002, un Rallye Vélo (si les conditions météo le permettent). S'inscrire auprès de M. Laurent Joyeux (02 37

65 16 85) ou de Mme Danièle Renaudin (02 37 65 12 20).

Venez nombreux.

ANCIENS COMBATTANTS

Malgré un temps incertain le matin et une forte averse vers 13h, la Foire à Tout des Anciens Combattants à réuni environ 35 exposants, dont une grande partie habitant Boutigny-Prouais que nous remercions de leur participation. Les visiteurs ont pu fouiner dans les stands, ainsi que participer au jeu proposé par l'Association, « Le filet garni », dont il fallait évaluer le poids, qui était de 6,850 kg, et qui a été gagné par Mme Quatreboeufs. A l'année prochaine!

Bernard Bénit

ASPIC

L'Aspic organise:

- le samedi 15 juin à 17h devant l'église Saint-Rémi à Prouais, à l'occasion des journées du Patrimoine Rural, une manifestation pour l'inauguration de la rénovation de l'un des deux cadrans solaires qui témoignent de son passé. Cette manifestation sera honorée par la présence de M. J-P.MALLET, conseiller général, et par les principaux acteurs de cette rénovation : M. Michel Leblond, spécialiste en gnomonique (science des cadrans solaires), et M. Degonsague, qui a exécuté les travaux. Elle sera suivie d'une visite commentée de l'église Saint-Rémi.



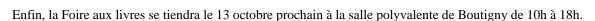
- le samedi 22 juin, de 14h à 18h, dans la cour de la mairie de Boutigny-Prouais, pendant la durée de la kermesse scolaire, une miniexposition des travaux réalisés par les stagiaires du centre "La passerelle des savoir-faire".

Le but de cette exposition est de montrer la qualité du travail effectué et, bien sûr, de susciter de nouvelles vocations... les inscriptions pour la rentrée étant ouvertes. Renseignements sur place.

BIBLIOTHÈQUE

Nous informons nos adhérents du renouvellement, après le passage du bibliobus de la Bibliothèque départementale de prêt (BDP), de plus de 600 ouvrages - adultes/enfants - et les invitons à venir les consulter aux heures d'ouverture, les mercredis et samedis de 16h à 18h. Notre bibliothèque :

- s'équipe d'une station internet et remercie tout donateur qui pourrait lui fournir un écran 17 pouces ;
- fait appel aux parents et grands-parents intéressés par l'animation d'un atelier "lecture" destiné aux scolaires (2 h par mois).



Pour toute information complémentaire :

merci de vous adresser à la bibliothèque ou de contacter Christiane Guinand au 02 37 65 10 87.

A.S.C.B.P. SECTION FOOTBALL

- Après cinq ans sans équipe senior engagée dans un championnat départemental, la saison 2001- 2002 a été celle du renouveau, grâce en partie à des joueurs formés aux club depuis 15 ans, juste récompense pour la patience des dirigeants et des entraîneurs. A une journée de la fin du championnat, l'équipe était classée 2e et pouvait envisager la montée en cas de victoire venant clôturer la saison. L'équipe était aussi engagée en « Critérium Futsal » cantonal, qui se joue à cinq en gymnase, l'hiver. Après deux tours de qualification, elle s'est classée 7e en finale départementale. Pour une première année, malgré des conditions d'entraînement peu propices pour souder un groupe et un club quant il faut s'entraîner à l'extérieur de la commune, les résultats sont là et encourageants pour la prochaine saison. Remerciements et félicitations aux dirigeants qui ont encadré avec dévouement cette jeune équipe senior.



- Félicitations à l'équipe des moins de 13 ans, qui se classe 2^e de son championnat (seulement deux défaites en seize matches), et à deux de ses joueurs qui ont passé trois tours de sélection départementale. Pour les autres, les portes de la sélection départementale s'ouvriront avec le travail et le sérieux la prochaine saison.
- L'équipe des benjamins à 7, avec un effectif insuffisant, a participé à deux championnats, de septembre à décembre, et de janvier à mai, se classant 4e, malgré deux matches annulés pour cause de mauvais temps. La remarque qui s'impose pour ce groupe, c'est le manque d'entraînement entre fin octobre et début mars.
- Les poussins ont participés à cinq plateaux d'octobre à décembre et à six plateaux de janvier à mai, avec quelques fois un effectif incomplet qui a perturbé l'équipe.
- Les débutants ont participé à trois plateaux d'octobre à décembre, à trois plateaux en gymnase de janvier à février, pour terminer par quatre plateaux de mars à mai. La non-participation d'enfants engagés au début de saison a créé un manque d'effectif sur certains plateaux, un comportement décourageant pour le jeune dirigeant qui avait en charge cette équipe.
- Dans le championnat départemental UFOLEP senior à 7, sur moitié de terrain, deux équipes étaient engagées :
 L'équipe 1 a terminé 3e de la poule 1, se qualifiant pour les finales départementales, le 2 juin au Château des Vaux.
- L'équipe 2 a terminé non-classée de la poule 6.
- Enfin, la saison s'est achevée par le tournoi annuel du dimanche de Pentecôte. Entre 9 h et 19 h, 21 équipes de la région se sont affrontées. La victoire est revenue à l'équipe KAWA de la région de Houdan qui a battu en finale l'équipe des FAUCHES de Dreux, 4-2. Félicitations à toutes les équipes pour leur fair-play et leur comportement qui ont permis le bon déroulement de cette journée.
- Nous ne pouvons terminer ce rapide bilan de la saison 2001-2002 sans remercier les dirigeants et éducateurs bénévoles des équipes qui ont, par leur présence, leur ténacité et leur dévouement, réussi à faire jouer 40 enfants, 21 seniors et 22 joueurs UFOLEP, les samedis après-midi, dimanches matin et après-midi. Un grand remerciement aux parents qui nous aidés pour les déplacements.

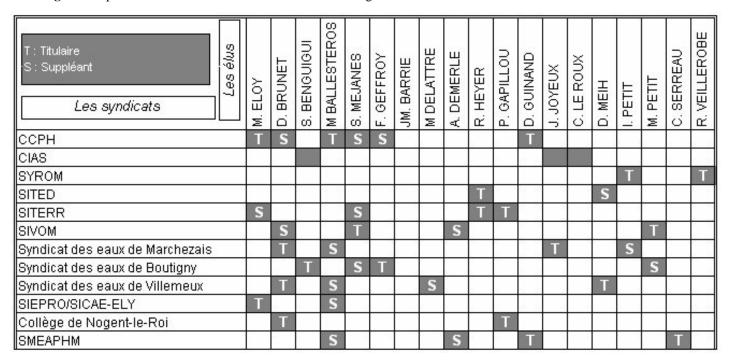
DATE À RETENIR

Dimanche 23 juin 2002 : Tournoi à Marsauceux pour les benjamins et les moins de 13 ans.

Le bureau



- a désigné les représentants de la commune dans les différents organismes intercommunaux



CCPH (Communauté de Communes du Pays Houdanais)

CIAS (Centre intercommunal d'action sociale mis en place par la CCPH)

SYROM (Syndicat intercommunal de Ramassage des Ordures Ménagères de la région de Dreux)

SITED (Syndicat intercommunal de transport d'élèves de Dreux)

SITERR (Syndicat intercommunal de Transport d'élèves de la région de Rambouillet)

SIVOM (Syndicat intercommunal à vocation multiple (transports scolaires Houdan)

SYNDICAT DES EAUX DE MARCHEZAIS (Syndicat intercommunal d'assainissement des fossés - hors réseau routier)

SYNDICAT DES EAUX DE BOUTIGNY (Syndicat intercommunal de distribution d'eau)

SYNDICAT DES EAUX DE VILLEMEUX (Syndicat intercommunal de distribution d'eau)

SIEPRO/SICAE-ELY (Syndicat intercommunal d'énergie de la région de Prouais-Rosay/Syndicat d'intérêt collectif électricité)

SMEAPHM (Syndicat mixte d'études et d'aménagement des Pays Houdan-Montfort)

- a délibéré, à l'unanimité, en faveur de l'achat d'un car scolaire Mercedes Sprinter 0411 CDI, pour un montant de 50 650,60 € TTC, acquis auprès de la société S.A.V.I.B. 45, et de son marquage, pour un montant de 471,33 €TTC, confié à la société Alias marquages.

À NOTER: Il s'agit d'un véhicule utilitaire neuf transformé en car scolaire et comprenant 37 places pour enfant de moins de 12 ans (dont 7 strapontins) et 2 places pour adultes (chauffeur et accompagnateur), toutes dans le sens de la marche. La réglementation en vigueur autorise notre commune à utiliser les strapontins dans le cadre du transport collectif régulier. En revanche, pour les déplacements occasionnels que le car pourrait être amené à effectuer, les strapontins seraient interdits. La mise à disponibilité du véhicule est prévue pour la première quinzaine d'août.

- a délibéré, à l'unanimité, en faveur de l'achat d'un camion-benne Renault Mascott 110.35 D, pour un montant de 17 489 €TTC, acquis auprès de la société Le Poids Lourds Drouais (concessionnaire Renault V.I.).



Il s'agit d'un véhicule d'occasion, millésime 2001, affichant 60 000 km au compteur et garantie jusqu'en mars 2003. En parfait état, il présente également l'avantage d'être équipé d'une boîte à outils dans la benne, derrière la cabine.

- a délibéré, par 18 voix pour et une abstention, en faveur du devis de la SARL C.Favrat pour la réalisation de l'éclairage du stade communal Fernand Chamaret, pour un montant de 11 398,72 €TTC.



Tombés à la suite de la tempête de décembre 1999, les anciens poteaux, en béton, ne pouvaient pas être réutilisés, les nouvelles normes en vigueur imposant l'acier galvanisé scellé sur des dés en bétons. Ce sont donc quatre poteaux qui vont être installés, équipés chacun de deux projecteurs avec des lampes de 1000 W. Les travaux doivent être terminés pour la rentrée de septembre.

- a délibéré, à l'unanimité, en faveur du devis de l'entreprise Beaugendre pour la pose d'un faux plafond et de son éclairage dans la nouvelle salle du conseil municipal, pour un montant de 3 037,08 €TTC.

4
Z
Щ
9
7

Du lundi 3 au vendredi 23 juin	« Un village : un gîte pour l'effraie et la chevêche », exposition photos organisée par le CORIF, che les commerçants de Houdan					
Vendredi 7 juin	Réunion du conseil municipal, à 20h30					
Dimanche 9 juin	1 ^{er} tour des élections législatives (bureaux ouverts de 8h à 18h)					
Dimanche 9 juin	Messe de Profession de Foi, à 11h à Faverolles					
Dimanche 9-Lundi 10 juin	Journées de la pêche organisées par l'Association des pêcheurs de la Vesgre					
Mercredi 12 juin	Conseil communautaire de la CCPH					
Samedi 15-Dimanche 16 juin	Fête médiévale de Houdan organisée par l'association du Donjon de Houdan					
Samedi 15 juin	Inauguration de la restauration du cadran solaire de l'église Saint-Rémi organisée par l'ASPIC, à 17h à Prouais (voir article)					
Dimanche 16 juin	2 ^e tour des élections législatives (bureaux ouverts de 8h à 18h)					
Samedi 22 juin	Kermesse de l'école de Boutigny-Prouais, à 10h à Prouais, puis de 14h à 18h à Boutigny (voir article)					
Samedi 22 juin	Exposition de la Passerelle des Savoir-Faire organisée par l'ASPIC, de 14h à 18h dans la cour de la mairie à Boutigny (voir article)					
Dimanche 23 juin	Tournoi de football à Marsauceux (benjamins et moins de 13 ans)					
Vendredi 28 juin	Réunion du conseil municipal, à 20h30					

CARNET

Décès : M. Claude Jean Léon Nerdeux, le 24 mai 2002 (Rosay)

INFOS PRATIQUES

Vous êtes responsable ou membre actif d'une association...

Vous souhaitez diffuser un message d'intérêt général aux habitants de la commune...

Les colonnes de ce journal vous sont ouvertes. Soyez bref et concis.

Les articles doivent être déposés dans la corbeille commission information en mairie, le dernier jour du mois au plus tard.

Horaires d'ouverture de la poste à Broué

 Lundi
 14h00 à 17h00
 Mercredi
 09h00 à 12h00

 Mardi
 14h00 à 17h00
 Samedi
 10h30 à 12h00

Jeudi 14h00 à 17h00 Vendredi 14h00 à 17h00

Horaires d'ouverture de la poste à Houdan

Tous les jours : de 8h30 à 12h00 - 14h30 à 17h30

Samedi: 8h30 à 12h00

Tél: 01 30 46 17 23

Horaires d'ouverture de la Mairie

BOUTIGNY

 Mardi
 16h00 à 18h00

 Jeudi
 16h00 à 18h00

 Vendredi
 16h00 à 18h00

 Samedi
 10h30 à 12h00

PROUAIS

Lundi * 16h00 à 17h30 Samedi * 08h30 à 10h00

Horaires d'ouverture d'été de la déchetterie de BOUTIGNY-PROUAIS Tél : 06 80 20 93 39

 Lundi
 14h00 à 18h00

 Mercredi
 14h00 à 18h00

 Vendredi
 14h00 à 18h00

Samedi 08h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mercredi 16h00 à 18h00 Samedi 16h00 à 18h00